

# LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans  
Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI  
Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p><b>PRIX DE L'ABONNEMENT</b> Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4. — Trois mois fr. 3. — Etranger: (Union postale) fr. 12. —</p>	<p><b>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY</b> ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE Tous les envois doivent être affranchis.</p>	<p><b>PRIX DES ANNONCES</b> la ligne ou son espace: Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct RÉCLAMES 50 ct.</p>
--	---	--

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du Journal.

## Les budgets cantonaux

Comme chaque année, M. le Dr Steiger, à Berne, vient de publier son „Finanz Jahrbuch“, autrement dit son annuaire financier pour 1905. Ce livre, écrit par un des hommes qui connaissent le mieux les finances suisses, nous fournit des renseignements détaillés sur la situation financière de chaque Etat confédéré. Nous en extrayons les chiffres suivants qui ne manqueront pas d'intéresser pour nos lecteurs.

En 1905, onze Etats sur vingt-quatre ont vu leurs bilans boucler par un déficit. En tête arrive Neuchâtel avec 331,000 fr.; vient ensuite Tessin avec 190,000 fr. de déficit (351,000 fr. en 1904), sur un budget de 4 millions.

Glaris avec 76,000 francs de déficit, pour 1,118,000 fr. de dépenses; Bâle-Campagne avec 72,000 pour 1 1/2 millions, sont volontiers depuis assez longtemps du mauvais côté de la balance.

Le Valais, pour 1905, est aussi parmi les cantons à déficit: 80,000 fr. sur un total de dépenses approchant de 2 millions. Ce canton est ordinairement parmi les Etats à bonis.

Restent six cantons pour lesquels le déficit est modeste: Lucerne 32,000 fr. (sur 3 millions), St-Gall et Appenzell-Intérieur 17,000 fr. (le premier sur 5 3/4 millions et le second sur 303,000 francs seulement), Obwald 15,000 fr. (sur 350,000 fr.), Argovie 10,000 fr. (sur 4 millions), et enfin Bâle-Ville, 475 fr. (sur 14 millions, budget municipal compris).

Ces onze cantons ont, au total, 842,000 francs de déficit. (En 1904, huit cantons, 2,211,000 fr.; en 1903, quinze cantons, avec 2,950,000 fr., et en 1902, dix cantons avec 3,278,000 fr.) Il y a donc amélioration sensible sinon pour le nombre des Etats, du moins en ce qui concerne le total des moins-values.

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

32

### Srebro père et fils

Roman Russe

par le comte WODZINSKI

Une grande compassion emplissait son âme. L'entretien qu'elle avait eu avec Lew lui revenait à la mémoire, et dans cette paix, dans cette sérénité de la nature, ces confidences lui semblaient maintenant les divagations d'un homme en délire. Ce malheureux prenait à tâche d'aviver sa douleur et brisait le cœur de son enfant. Quel beau rôle pour elle si elle parvenait à chasser les fantômes de ce cerveau malade, si elle devenait la Providence de cette affection charmante, l'ange tutélaire qu'invoqueraient, que béniraient ces deux enfants amoureux; déjà même elle les avait mariés, car son imagination, une fois lancée en pleine carrière, ne connaissait plus d'obstacles; elle finissait ses vieux jours auprès d'eux, achetait cette vallée et y faisait bâtir une chaumière, mais une chaumière telle qu'en voyaient ses rêves, où elle vi-

L'autre côté de la balance est, pour 1905, très bien fourni: il comprend 13 Etats qui ont eu la bonne fortune de boucler leurs comptes en bonis.

Zurich, dont le budget est considérable, et qui connut trop longtemps l'ère des déficits, se trouve depuis deux exercices dans les cantons favorisés. Avec 22 millions de recettes, il a, pour 1905, 1,440,000 francs de boni (600,000 en 1904), tandis que 1902 lui donnait un déficit supérieur à 1 1/2 million.

Berne boucle à peu près juste. Une douzaine de mille francs de boni par an sur un total de plus de 39 millions, c'est maigre, mais suffisant et même satisfaisant, si on songe aux grosses dépenses que nos confédérés bernois se sont imposées pour développer leur réseau ferroviaire.

Bouclent aussi avec des excédents peu considérables: Thurgovie, 1000 fr. (sur 2,4 millions); Appenzell-Extérieur, 5000 francs (sur 805,000); Uri, 6000 fr. (sur 380,000); Schaffhouse, 10,000 fr. (sur 2,2 millions); Soleure, 18,000 fr. (sur 3 millions); Grisons, 20,000 fr. (sur 2,3 millions); Schwytz, 36,000fr. (sur 850,000).

Restent enfin 4 cantons qui ont eu, en 1905, des excédents assez forts: Zoug, 85,000 fr. (sur 560,000); Fribourg, 123 mille fr. (sur 4 millions 1/2); Genève, 143,000 fr. (sur 10 millions) — c'est malheureusement une exception venant après une série de déficits — et enfin Vaud, 679,000 fr. (sur 12 millions).

Au total, ces cantons, favorisés de la fortune, ont un excédent de 2 millions 1/2 environ, dépassant de beaucoup les résultats précédents.

En résumé, en comptant pour Nidwald des résultats semblables à ceux de 1904, nous avons, pour nos budget cantonaux, les chiffres suivants:

Dépenses, 139,8 millions. Recettes, 141,5 millions. Excédent des recettes, 1,7 million. Ce résultat vient après une série d'années bouclant toutes en déficit.

vrait heureuse entre ces deux époux dont elle aurait fait le bonheur et une nichée d'enfants qui l'appelleraient grand'mère.

Et alors, dans l'attendrissement que provoquaient chez elle ces beaux projets qu'elle croyait toujours arrivés, elle saisit la tête de la jeune fille entre ses mains et la couvrit de baisers.

— Cher petit ange, embrassez votre vieille grand'mère, s'écria-t-elle.

Gabrielle obéit, non sans se demander, toutefois, à quel degré de parenté s'arrêterait enfin la comtesse.

Mais madame Mirecka ne lui laissa pas le temps de réfléchir.

— Sais-tu à quoi je pensais, chérie? reprit-elle avec volubilité; je pensais qu'il ferait bon vivre près de vous; j'achèterai cette vallée, une maisonnette y serait vite bâtie (car je me contente de peu); l'été, nous traînerions nos vaches, nous soignerions nos fleurs; l'hiver, par exemple, je t'emmènerais à la ville. Qu'en dis-tu, mignonne, cette idée te sourit-elle?

— Cette idée me sourirait beaucoup, répondit Gabrielle, mais la vallée a trouvé un tquéreur, et quand M. Srebro achète une chose, c'est qu'il y tient.

— Comment, encore ce Srebro, dit la comtesse avec dépit; je le retrouverai donc toujours devant moi; il a donc toute la contrée à lui, cet homme?

On voit que le chiffre de nos budgets cantonaux dépasse assez largement celui du budget fédéral.

Malheureusement, les dettes sont, elles aussi, considérables: elles ascendent à 126 millions; le seul Etat de Nidwald ne possède aucune dette consolidée. Tous les autres cantons ont leur Grand Livre. A la tête de cette liste se trouvent Berne, avec 66 millions; Bâle-Ville, 56; Genève, 41; Fribourg, 40; Zurich et Grisons, 38; St-Gall, 34; Neuchâtel, 27, et Vaud, 18 millions.

Le service de ces dettes cantonales absorbe, à lui seul, la belle somme de 17 millions; les percepteurs d'impôts ont encore du pain sur la planche!

Leur tâche serait d'ailleurs grandement facilitée si — c'est d'ailleurs le cas dans quelques cantons suisses, en Argovie, par exemple, — la loi leur donnait les pouvoirs suffisants pour contrôler les déclarations des contribuables.

Avant de réclamer la suppression de telle ou telle partie des budgets cantonaux, on devrait d'abord tâcher de faire rendre à l'impôt tout ce qu'il doit; l'on n'y arrivera qu'en rendant les pénalités, pour fausses déclarations, suffisamment sévères pour que celui qui en aura goûté une fois ne soit plus tenté d'y retourner une seconde fois, et puisque, malheureusement, il existe des contribuables déloyaux, qu'on permette au fisc de contrôler leurs déclarations; les contribuables honnêtes seront les premiers à applaudir à cette mesure.

## De la célébration du mariage

Le Conseil fédéral vient de trancher, dans un cas singulier et plutôt rare, une question intéressante.

En février 1903, M. Charles M. à Lausanne et Mme veuve Lina F. née C. faisaient inscrire leurs promesses de mariage devant l'officier de l'état-civil d'Yverdon. Par exploit du 1er juillet suivant, Mme F. citait son fiancé à com-

— Presque toute, en effet, répondit la jeune fille en souriant.

Parlant ainsi, elles avaient pris le sentier à pic qui menait à la vallée; un ruisseau sonore coulait à leurs pieds, frangeant d'écume les grosses pierres. Un vieux moulin abandonné se dressait sur ses bords. Une passerelle menait à l'autre rive, où croissaient quatre marronniers séculaires; une main pieuse sans doute les avait plantés; maintenant ils rejoignaient leurs branches au-dessus d'une tombe où on lisait ces seuls mots: Amant se in morte.

Ni date, ni nom, ni croix! C'était un mystère: personne ne savait quelle dépouille abritait la tombe; seuls les vieux marronniers se le disaient dans leurs murmures; mais qui comprendra le langage des arbres, où vibrent tant de plaintes et de chants, de larmes et de rires? Peut-être Gabrielle les entendait-elle, elle écoutait leurs voix graves; était-ce seulement le hasard qui l'avait guidée là, ou l'intention de provoquer de nouveaux enchantements à son impressionnable cousine; toujours est-il qu'à peine eurent-elles pénétré sous le berceau de feuillage, que madame Mirecka s'arrêta un doigt sur les lèvres, regardant Gabrielle avec un sourire. Sur la pierre tombale, tapissée de mousse, un jeune homme était assis, semblant absorbé dans sa

lecture. Son chapeau de paille était posé à côté de lui. La brise soulevait ses cheveux noirs bouclés; ses yeux, largement fendus, paraissaient bien doux sous ses paupières bordées de longs cils. Le nez, droit et fin, accusait l'énergie. Une barbe soyeuse ombrageait ses lèvres purement modelées; son teint mat conservait encore le duvet de la première jeunesse. Sans doute il éprouva cette impression indescriptible qu'éveille en notre âme un regard fixé sur nous, car il leva soudain les yeux, et apercevant les deux femmes, il fut en une seconde sur pied et se dirigea vers elles. Grand, élancé, il portait avec aisance un élégant costume de gentilhomme fermier.

Déjà la comtesse avait ajusté son fameux borgen à branche d'or, et regardait le jeune homme dans le blanc des yeux. Quoiqu'il ne fût ni gâtache, ni timide, cet examen le fit rougir.

— Ma tante dit en ce moment Gabrielle, je vous présente, monsieur Jean Srebro, le fils de l'heureux propriétaire de la vallée.

— Eh bien! monsieur, je suis enchantée de vous voir, dit-elle; peut-être, m'attendais-je un peu à votre rencontre. Figurez-vous que votre vallée me plaît énormément; j'y voudrais bâtir ma tente comme le prophète Elie, mais on m'a

toité de l'inscription. C'est pourquoi l'épouse signe avec son nouveau nom de femme le nom de famille de son mari.

Le Conseil fédéral a donc écarté le recours de Mme M. et invité le Conseil d'Etat du canton de Vaud à faire compléter l'inscription du mariage par une déclaration de l'officier de l'état-civil, constatant que l'épouse a refusé de signer.

Il faut toutefois observer que la décision du Conseil fédéral ne concerne que l'inscription sur le registre de l'état-civil et la forme externe de la célébration du mariage. Mme M. demeure libre de s'adresser aux tribunaux pour faire prononcer que son mariage est nul, son consentement ayant été vicié par une erreur essentielle.

Mais à celles ou à ceux qui seraient tentés de l'imiter, cet exemple démontrera qu'en pareille occurrence il faut savoir s'arrêter à temps. Il ne suffit pas de refuser sa signature; en matière de mariage, c'est le "oui" qui est décisif et qui, maintenant plus que jamais, méritera l'épithète de fatal.

## CANTON DU VALAIS

**Personnel enseignant.** — Le Département de l'Instruction publique rappelle aux administrations communales qu'à teneur de l'art. 28, al. 2 de la loi scolaire, le choix du personnel enseignant des écoles primaires doit lui être soumis jusqu'au 1er octobre (au moyen du formulaire transmis dans ce but aux administrations communales en juillet dernier). La non-observation de cet article est passible de l'amende prévue à l'art. 56.

Par la même occasion, il est également remémoré la décision du Conseil d'Etat prise le 16 septembre 1905 et suivant laquelle le personnel enseignant de toutes les écoles moyennes, ménagères et professionnelles, subventionnées par l'Etat ou la Confédération, doit aussi être porté à la connaissance du susdit département et soumis à son approbation jusqu'au 1er octobre au plus tard de chaque année.

(Communiqué.)

**Nos vins à l'exposition de Milan.** — La Gazette et à la suite d'autres confrères du canton avaient annoncé que les vins du Valais à l'exposition de Milan avaient obtenu le diplôme d'honneur, soit la plus haute distinction. La Feuille d'avis se dit autorisée à déclarer cette nouvelle "inexacte et prématurée". „D'abord, dit-elle, le diplôme d'honneur n'est pas la plus haute distinction. Voici dans quel ordre de mérite seront attribuées les récompenses :

1. Diplôme de Grand Prix 19 à 20 p.
2. Diplôme d'honneur 15 à 18 „
3. Diplôme médaille d'or 11 à 14 „
4. Diplôme médaille d'argent 8 à 10 „
5. Diplôme médaille de bronze 5 à 7 „
6. Mention honorable 1 à 4 „

Or, la publication des listes de récompenses par le jury supérieur qui s'est réuni avant-hier mercredi, n'aura

lieu que le 27 courant; à cette date seulement nous pourrions savoir si nos vins auront obtenu le prix demandé; ce que nous espérons et attendons.

Disons à ce propos que le jury de la section des vins, qui a remis son rapport au jury supérieur de l'exposition, propose pour les vins du Valais le „Diplôme de Grand Prix“ et non le diplôme d'honneur.

Voici maintenant la liste des exposants en vins valaisans, le nom des vins exposés et le nombre d'exposants de chaque pays :

E. Dubuis, Ribordy & Cie (membre du jury); Association agricole du Valais, Sion; Gilliard Edmond, Sion; Evéché, Sion; Paul de Torrenté, Sion; Orsat, frères, Martigny; Muller-Baur W. D., Sierre; A. Martin, Monthey; les fils d'Ignace Esseiva, Sion; Loye Joseph, Grimentz; Antille Benoit, Muraz sur Sierre; Troxler-Genetti, Sion; Bourgeoisie de Grimentz, Grimentz.

Les vins valaisans exposés sont les suivants: Fendant, Dôle, Glacier, Johannisberg, Arvine, Rouge du pays, Malvoisie pressé doux, Grandinoz, Umagne, Muscat, Evouettes.

Pour chaque pays le nombre des exposants est le suivant:

Suisse 61, dont 13 pour le Valais, Vaud 41, Berne 2, Neuchâtel 1, Genève 1, Bâle 1, Zurich 1. L'Italie compte 423 exposants; la Russie 12 (entre autres le département de l'agriculture); le Portugal 21, parmi lesquels la compagnie commerciale et agricole des vins de Porto et la compagnie générale d'agriculture de Douro, Bulgarie 19, Hongrie 1 (Société nationale de viticulture hongroise). Autriche 1; Angleterre 1 (Whiskey);

L'Amérique latine a 13 exposants se répartissant comme suit: Brésil 1 (gouvernement de l'Etat de Rio Grande du Sud); Uruguay 7; République Argentine 5. Le nombre exact des exposants français ne nous est pas connu; il est considérable.

**Notre bétail à Milan.** — Notre canton est représenté à l'exposition de Milan par 4 groupes pour le petit bétail et un groupe pour la race d'Hérens.

**Trafic sur la ligne du Simplon.** — La moyenne des voyageurs qui ont traversé le tunnel du Simplon en août, est de 1565 par jour, ce qui représente, pour le mois entier, un chiffre de 46,515 voyageurs, contre 117,154 durant le même mois de l'année d'ouverture du Gothard. Ne pas oublier qu'à cette époque, le Gothard n'avait pas de concurrent.

**Douanement des marchandises importées d'Italie.** — Il a été reconnu nécessaire de transférer de Brigue à Domodossola les opérations douanières pour ce qui concerne les animaux et les envois de viande qui s'importent et transitent par la ligne du Simplon. Le bureau de douane suisse à Domodossola, où se fait déjà la visite sanitaire du bétail, procédera à ces opérations.

Cette modification entrera en vigueur le 1er octobre prochain.

— Peut-être bien, madame, si vous vouliez seulement me dire son nom.

— Samuel! le prince Samuel Zborowski.

— Ah! mais certainement; le prince était mon commandant; et je suis heureux de vous exprimer ici toute la reconnaissance, toute la respectueuse amitié que je lui ai vouées. En mainte circonstance, il a été pour moi un protecteur, un ami véritable.

En disant cela, Jean paraissait vivement ému; la comtesse l'écoutait les larmes aux yeux; désormais elle lui était gagnée sans retour; elle le trouvait beau, bon, distingué. Comme elle avait des relations partout, elle lui cita différents noms de l'aristocratie russe, et la conversation se prolongea.

Dans la vallée, l'ombre descendait légère et douce, les arbres prenaient une teinte uniforme. Parfois, quand la brise passait entre les branches, Jean et Gabrielle échangeaient un long et radieux sourire chargé de tendresse, comme ce beau soir d'été.

Il était temps de se séparer, la nuit venait et Lew pouvait être inquiet.

— Je ne vous dis pas adieu, monsieur mais au revoir, dit la comtesse, faites ma commission à monsieur votre père peut-être nous entendrons-nous au sujet de la vallée.

Jean s'inclina et serra la main de Gabrielle; une dernière fois ils se retour-

**Route du Simplon.** — La poste du Simplon a fini son service le 15 septembre; on annonce également que le facteur et les cantonniers de la route se retirent, en sorte que le célèbre passage sera complètement abandonné, à la merci des rafales et des tourmentes de neige jusqu'au printemps prochain. Les communications postales entre l'hospice et Iselle seront autant que possible maintenues. Entre Brigue et Brigerberg, une voiture postale à un cheval continuera le service; elle part de Brigue à 7 heures du matin pour revenir le soir à 6 heures. La poste de Thermen est maintenue.

**Importation de raisins frais.** — Par décision du Conseil fédéral, les raisins frais qui ont acquitté les droits de douane comme raisins de table, ne peuvent être utilisés pour faire du vin que sur autorisation préalable de la direction générale des douanes et après le paiement supplémentaire des droits de douane et de monopole.

Les infractions à la présente disposition entraîneront des poursuites pour importation en fraude.

**L'année forestière 1905 en Valais.** — Les coupes ordinaires et extraordinaires effectuées dans nos forêts en 1905 représentent 64,191 m<sup>3</sup>.

La Confédération a subsidié de 6,513 fr. 67 cinq projets de reboisement et travaux de défense dans les forêts dites: Escherwald-Schuttjärchen, Crans, Bas-Combe, Scion Golatez-Fasces, le Tabary; elle en a de plus approuvé sept dans les forêts dites: Laub et Kessischlucht, Wartbul-Eggishorn, Im Massholder, In den Bränden, Vélaz et Combe aux Guex, Scion Golatez-Fasces, Les Cerniers, formant une subvention totale de 41,999 fr. 60.

**Récompenses aux domestiques femmes pour Noël 1906.** — La Société d'utilité publique des femmes suisses (U. P. F. S.) invite les maîtres de toutes les parties de la Suisse à faire inscrire, pour les récompenses de cette année, offertes par cette société, les fidèles domestiques à leur service depuis de longues années.

Le règlement des récompenses dit entr'autres:

On peut avoir un diplôme (récompense 1er degré) pour toute employée ou domestique qui est au service de la même famille depuis 5 années consécutives et qui demeure avec la famille. 5 années de plus de service, toujours dans la même famille et après une nouvelle inscription, donnent droit à une broche d'argent (récompense 2me degré). On ne peut demander la broche pour une domestique, même si elle a 10 années ou plus de service dans la même famille, que si, auparavant, elle a déjà obtenu le diplôme. Diplôme, broche et montre (récompense 3me degré pour 25 ans de service), ne peuvent être remis la même année.

Les membres de la Société U. P. F. S. reçoivent gratis les récompenses (1er et 2me degré) pour leurs domestiques; mais les membres doivent faire partie de la Société depuis au moins 6 ans

nèrent, et malgré l'ombre grandissante autour d'eux, ils virent encore ce que disaient leurs regards.

### III

Le même soir, vers dix heures, Srebro et son fils fumaient sur la terrasse du château de Horodec. Les quatre portes-fenêtres du salon étaient ouvertes. Dans le jour discret qu'étaient les lampes sous leurs globes opaques, on entrevoyait des coins de glace reflétant des bronzes, des dorures, des étoffes soyeuses sur lesquelles ressortaient les blancheurs des marbres. Car il y avait bientôt dix ans que la vieille demeure s'était transformée. Le financier avait réalisé ses projets d'autrefois. Maintenant le parc se dessinait avec ses larges allées, ses quinconces, ses statues et ses fontaines tranchant sur le vert clair des gazons. La fortune de Srebro s'était encore accrue; il y avait gagné en influence et en considération. L'Etat lui-même lui devait sa réforme économique, il avait percé ce grand corps de voies ferrées, comme d'autant de veines où le sang, la richesse allaient désormais circuler librement. Sa maison de banque était une des plus puissantes maisons financières. Enfin il se reposait; cette prodigieuse machine à argent suivait l'impulsion reçue. Comblé d'honneurs, chamarré d'ordres, créé baron du St-Empire; toléré plutôt qu'admis dans la haute société; il rêvait pour son fils

pour recevoir gratis la récompense 3me degré, soit une montre d'argent. Les maîtres qui ne sont pas depuis 6 ans membres de la Société U. P. F. S. paient la moitié du prix coûtant.

Les non-sociétaires ne peuvent obtenir de récompenses pour leurs domestiques, que moyennant un don au Fonds des récompenses, au minimum 3 fr. pour le diplôme et 5 fr. pour la broche.

Les membres de sections de la Société U. P. F. S., les membres isolés et les non-sociétaires, habitant une localité où il y a un comité de section, doivent s'adresser à la présidente de ce comité; s'il n'y a pas de comité de section dans la localité, il faut s'adresser directement à la présidente de la Commission des domestiques, Mme Hauser-Hauser, à Lucerne.

Après le 31 octobre, on n'acceptera plus d'inscription pour distribution de récompenses à Noël 1906. Espérons que cette année, comme précédemment, un grand nombre de fidèles domestiques seront encouragés par ce témoignage public de reconnaissance et d'estime.

**La lèpre en Valais.** — Une stupéfiante nouvelle nous arrive de Berne. Si nous en croyons le correspondant de cette ville au National suisse, la lèpre existerait dans notre canton; cette constatation aurait été faite vendredi dernier à Sierre, à l'occasion du recrutement. Parmi les recrues qui s'y présentaient se trouvait un jeune homme dont la face tuméfiée et pleine de cicatrices frappa les médecins. Pendant qu'on l'examinait, le jeune homme dit lui-même, sans apparente émotion:

— Ja, ich bin leprös! et il ajouta que, dans la petite vallée qu'il habite, deux familles étaient, depuis fort longtemps, la proie de cette terrible maladie.

Toujours au dire de ce correspondant, à ce même recrutement, les médecins se sont aussi trouvés en présence d'un fou, qui attend depuis plus de 5 ans que le Conseil d'Etat se décide à l'interner.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans ces deux révélations, que le dit correspondant certifie authentiques. A raison de la publicité qui leur a été donnée, le gouvernement ne peut manquer, sans doute, de s'expliquer.

**Contrée de Sierre.** — Réponse. — Monsieur du Signalverein vient d'appliquer sur la langue de l'audacieux correspondant du Nouvelliste un cataplasme de première marque, oui, un cataplasme de toute dernière invention. Il est si fort et si puissant qu'il ne contient que du vent! Voir n° 74 du Confédéré, soit du 15 septembre.

Aimable adversaire, relisez votre factum sans parti pris et vous aurez honte et de votre logique et des raisons que vous apportez. Un enfant des écoles primaires raisonnerait mieux que vous. Vous voulez prouver que la colombe est une héroïne indignement attaquée et, pour ce faire, vous avancez gravement que L. C. porte du faux bidon. Cet argument est réellement délicat et

dit que vous étiez des propriétaires farouches et jaloux.

— Mon père, pas moi! madame, fit le jeune homme; mon père pratiquait la politique à la Bismarck; moi je suis pour la liberté; cette valétte ne perdra-t-elle pas de son charme, lorsqu'on l'aura jointe à notre parc, taillée, nivelée; je regretterai toujours ce beau désordre de la nature qui est l'art, d'un art meilleur que celui des dessinateurs de parcs.

— Bravo! vous avez raison! s'écria la comtesse, je suis de votre avis; vous avez du cœur, vous êtes artiste, poète, n'est-ce pas? J'adore les vers, je rimaille même quelque fois, telle que vous me voyez.

Jean ne put s'empêcher de sourire, ses grands yeux se posaient sur ceux de Gabrielle.

— Mon Dieu, madame, quitte à détruire la bonne opinion que vous voulez bien avoir de moi, je vous avoue que je n'ai jamais croisé deux rimes; d'ailleurs j'arrive du camp de Tsarskoé-Sélo, où j'ai servi dans les chevaliers-gardes... et la vie de garnison n'est pas faite pour apprivoiser la muse.

— Vous avez servi dans les chevaliers-gardes, s'écria la comtesse, à Tsarskoé-Sélo?

— Oui, madame.

— Alors, vous avez connu mon neveu; quel charmant garçon, n'est-ce pas? comme il est bon; quel cœur!

un mariage princier. Etaient-ce cette perpétuelle tension d'esprit, ce labeur, ces émotions qui l'avaient vieilli avant l'âge! Ses cheveux avaient blanchi, son visage s'était creusé de rides, son regard exprimait parfois plus que de la lassitude, du désespoir! Mais qui donc pouvait scruter ses pensées, douter de son bonheur? qui donc le surprendrait la nuit se levant hagard, allumant ses flambeaux pour chasser les horribles fantômes qui l'obsédaient marchant, jusqu'à ce que le jour filtrât les rideaux baissés? Alors le soleil entra aussi dans son âme; il couvrait la fenêtre, souriait à cette blancheur de l'aube; il respirait la fraîcheur qui tombait comme un baume sur sa blessure secrète, et il oubliait ou feignait d'oublier! Non, il n'avait point de crime sur la conscience, il avait obéi à une de ces fatalités, ou plutôt de ces impulsions instinctives dont l'homme n'est pas plus responsable que de la démence. D'ailleurs, où était-elle cette sanction morale qui, tôt ou tard, dit-on, doit frapper le coupable? Au contraire tout lui avait réussi. Son fils, ce fils unique en qui il revivait pour ainsi dire, n'avait-il pas tous les dons, toutes les qualités de l'esprit et du cœur? Ne fallait-il pas lui laisser un nom honoré? Qu'importe qu'un innocent souffrit à sa place! lui se devait à son enfant; et, à cette pensée, ses remords eux-mêmes lui devenaient chers.

(A suivre)

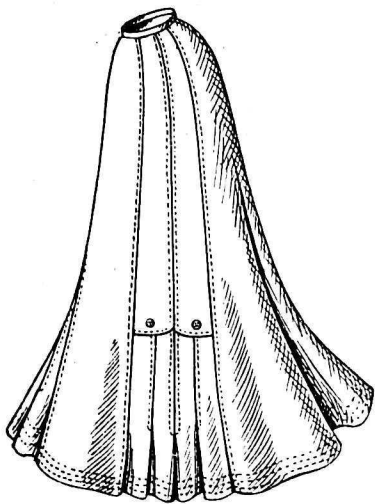


# Offre très avantageuse!

Nous avisons notre honorable clientèle que nous avons reçu un très grand choix de **JUPES** et **TROTTEURS** en tous genres et à très bas prix.

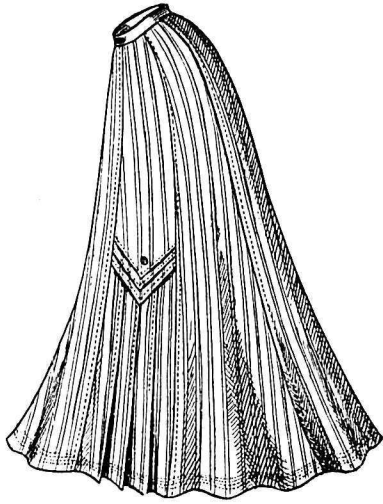
**Nous rendons surtout attentifs sur les séries suivantes :**

SÉRIE 1



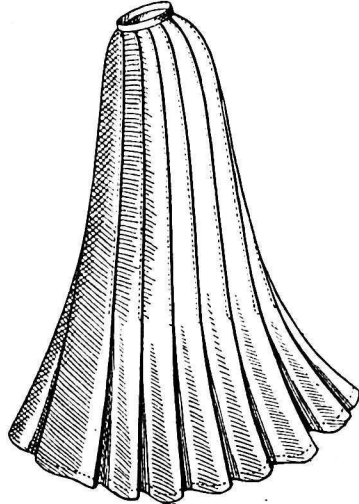
Jupe trotteur, Drap fantaisie  
Fr. 10.75

SÉRIE 2



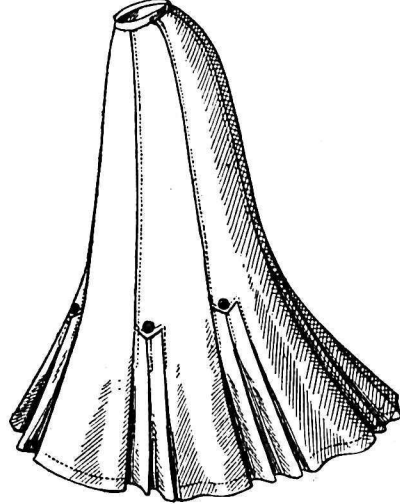
Jupe élégante, quadrillée noir et blanc  
Fr. 12.75

SÉRIE 3



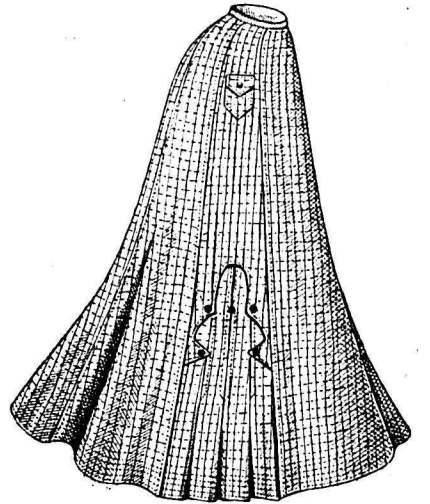
Trotteur, genre anglais, très solide  
Fr. 12.75

SÉRIE 4



Jupe en drap noir et marin dernière coupe  
Fr. 16.75

SÉRIE 5

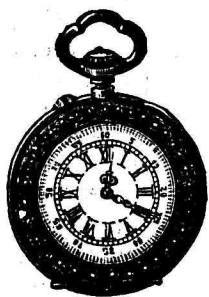


Jupe en drap fantaisie, haute nouveauté  
Fr. 19.50

**Arrivage journalier des**

**dernières Nouveautés en Confections pour Dames et Enfants**

**Grand'Rue, 40 GROSCH & GREIFF Montreux**



**Horlogerie — Bijouterie**  
**Orfèvrerie — Optique**  
**HENRI MORET**  
**Martigny-Ville**

Grand choix de  
**Montres, Pendules et Réveils** en tous genres  
Riche assortiment de bagues, broches, chaînes, etc., etc.  
—o— Anneaux de fiançailles —o—  
Orfèvrerie, argent pour cadeaux de nocés  
Demandez la montre par excellence **Oméga** ou **Zénith**  
avec boîte or, argent ou acier

**Cabinet dentaire**  
**Martigny**

— Avenue de la Gare —  
**Ernest COMTE, méd.-dentiste**  
D. E. D. G.

**Chemins de fer suisses**

**Raccourcissement du délai**  
**de déchargement des marchandises**

Avec l'autorisation du Conseil fédéral suisse, le **délai de déchargement** pour les wagons de marchandises dans les stations des administrations faisant partie de l'Association des chemins de fer suisses est, pour la période allant jusqu'au 25 novembre 1906, fixé comme suit :

1. Pour les wagons, dont le déchargement, à teneur des tarifs, incombe au destinataire, le délai de déchargement réglementaire sera réduit à 8 heures de jour, lorsqu'il s'agit de marchandises qui doivent être camionnées à une distance de 2 km. au plus de la station ou de la place de déchargement. Les heures de jour sont comptées conformément aux prescriptions du 1<sup>er</sup> alinéa du § 55 du règlement de transport;

2. Lorsque plus de 3 wagons à la fois sont annoncés à un même destinataire et mis à sa disposition, on ne peut pas appliquer la réduction du délai de déchargement mentionnée sous chiffre 1, et ce sont exclusivement les délais réglementaires qui seront applicables dans ce cas;

3. Pendant la durée du trafic d'automne, les heures de bureau prévues au § 55 du règlement de transport ont été modifiées dans ce sens que l'expéditeur et le destinataire, après avoir reçu l'avis que les wagons sont à leur disposition, soit pour le chargement, soit pour le déchargement, sont autorisés à continuer ces opérations pendant le repos de midi et à poursuivre jusqu'à la tombée de la nuit.

BERNE, le 27 août 1906.

Direction générale des chemins de fer fédéraux,  
Administration en charge de l'Association  
de chemins de fer suisses.

En vente partout  
**Moka des Familles**

pure racine de chicorée

**E. NICOLLET & Cie,**

fabricants à **SATIGNY (Genève)**

On demande à louer ou à acheter un **bon petit café** dans le Valais ou ailleurs. Envoyer les offres sous le No 4, poste restante, SAXON.

Les **PITET**, maréchal à Bex, demande un jeune **ouvrier** et un **apprenti**

On cherche une **jeune fille** pour aider au ménage et travailler à la campagne. S'adresser à Mme **MAGES-FLEUR-DE-LYS**, Bornuit, Bex.

Jeune homme intelligent pourrait entrer à l'imprimerie **IMHOFF** à Martigny, comme **apprenti typographe** Retribution immédiate.

**Fumeurs! Attention!**  
Pour faire connaître partout mes excellents cigares je fournis 400 fins cigares suisses pour fr. 6.40 seulement et j'ajoute gratis à chaque envoi un assortiment de 100 cigares de qualité supérieure en différentes sortes comme échantillon.  
**A. Wintger**, Oberstrasse, Zurich

**Occasion unique**  
Joli petit hôtel avec Café-Restaurant, très bien situé, prix exceptionnel, pressé cause maladie, belle clientèle assurée.

Pour tous renseignements s'adresser à **M. SOUVAIRAN**, mag. de pianos, 27, rue de Carouge, GENEVE.

La plus importante  
**Loterie**

est celle pour la **nouvelle église catholique de NEUCHÂTEL** à **Fr. 1.** — le billet Gros lots de fr. 40,000, 15,000, etc. Un gagnant sur 38. Billets variés. Le tirage aura lieu à St-Maurice. Les billets sont en vente chez

**C. de Sibenthal, coiffeur** St-Maurice

ou envoyés contre remboursement par **M<sup>me</sup> Fleuty** Agence générale Rue Gourgas, 3 Genève

On cherche des revendeurs S'adresser aussi à Mme **FLEUTY**, à Genève.

A peu près  
**50 vases** de 70 à 1000 litres, au prix du jour, chez **HENRI DARBELLAY**, tonnelier, à MARTIGNY.

**Escargots** achetés bouchés à 16, 18 et 20 fr. le mille pour toutes quantités. Ecrire **ESCARGOTS**, poste restante, LA TOUR DE PEILZ

**Fromages** A vendre un lot **fromages maigres**, tendres, bien salés, à 1 fr. le kilog. R-bais par quantité. S'adresser à **JULES GIL-LARD**, Md de fromages, MONTREUX.

**Aux Vignerons**

La boucherie chevaline **Degerbaix, Lausanne** expédie, à l'occasion des vendanges, bonne viande de cheval aux prix exceptionnels de 40, 50 et 60 ct. le kg. Indiquer le prix en faisant la commande.

**Leçons écrites** de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch**, expert comptable, Zurich, M. 92.

Comme **Dépuratif** du **Sang** exigez la véritable **Salsepareille Model**

Le meilleur remède contre boutons, dartres, épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démaigeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des règles et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses lettres et attestations reconnaissantes. Agréables à prendre, 1/3 litre 3.50 fr., 1/2 litre 5 fr., 1 litre (une cure complète) 8 fr. Dépôt général et d'expédition: **Pharmacie centrale**, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.

Dépôts à Martigny: **Lovey**, pharm.; à Monthey: **Carraux** et **Zum-Offen**, pharm.; à Sion: **Pitteloud**, pharm.; à Bex: **Borel** et **Rossetet**; à Aigle: **Kærner**.

**Bureau de Placement, Favre, Martigny** demande pour de suite, cuisinières pour hôtels et familles, sommelières, repasseuses, filles d'office et de cuisine, bonnes d'enfants et femme de ménage. Portiers, liftiers, commissionnaires, cavigistes, garçons d'hôtel, etc.

**D<sup>r</sup> Léonce Delaloye** médecin-chirurgien ancien 1<sup>er</sup> assistant des cliniques chirurgicale et gynécologique de l'hôpital cantonal de St-Gall, ancien assistant de l'hôpital de l'île à Berne **s'installe à Monthey** Consultations de 10 h. à midi dès le 24 septembre. En vente partout

**Café de figues** préparé selon la méthode autrichienne par la **Fabrique de succédanés de cafés** **E. NICOLLET & Cie**, à **SATIGNY**, près Genève Ce produit donne un café au lait des plus délicieux qu'il serait impossible d'obtenir par tout autre procédé. Chaque boîte renferme le mode d'emploi.

**Foin en bottes** La maison soussignée vend environ **2500 tonnes de foin** récolté soi-même dans 10 magasins. Seule maison dans ce genre qui travaille avec 12 botteleuses. Adressez-vous en toute confiance à **Renold Frères**, marchands de gros, **Frauenfeld** (Suisse).

**CAFÉ bon marché et excellent.** 5 kg. Fr. Campinas, vert, fin, choisi 7.50 Salvador, " " " 8.50 Java, jaune, extra gr. grains 9.— Salvador, perlé, vert, fin 9.— Java, jaune, supérieur 12.— **Cafés torréfiés** 2 1/2 kg. Mélange suisse | gar. pur 4.50 " Lenzbourg | de goût 5.— Domingo, perlé, extra fin 6.75 **Franco** contre remboursement Demandez la liste des prix **J. Bertschinger-Hirt, Lenzbourg**

**ALLUMETTES COURONNE**

**Fabrique de meubles** **A. Gertschen-Heinen, Naters-Brigue**

**TROUSSEAUX COMPLETS** en tous genres, GLACES Tableaux, Duvet, Etoffes, Lingerie **Toujours grand assortiment** Prix modérés

Avez-vous déjà acheté des **CHAUSSURES** de la maison d'envoi **Guillaume GRÆB ZURICH** Trittligasse, 4 Si non, veuillez demander son grand catalogue illustré gratis et franco de plus de 300 gravures. L'expédie contre remboursement: **Souliers p. filles et garçons**, très forts, n° 26-29 à fr. 4.—; n° 30-35 à fr. 5.—. **Pantoufles en canevas pour dames** à fr. 1.90. **Souliers à lacers p. dames**, très forts, à fr. 6.30, plus élégants avec bouts à fr. 7.—. **Bottines à lacers p. hommes**, très fortes fr. 8.70; plus élégantes, avec bouts, à fr. 9.—. **Souliers p. ouvriers forts** à fr. 7.80 Echange de ce qui ne convient pas. Rien que de la **marchandise garantie solide**. Service rigoureusement réel. Maison fondée en 1880.